

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau Communautaire

### Séance du 2 décembre 2021

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1<sup>er</sup> Vice-Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports :

1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24,25,26

La séance est ouverte à 19h17 et levée à 19h30.

**Etaient présents** : M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN, M. Pascal ROUTHIER, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoît VUILLEMIN (à partir de la question n°6), Mme Marie ETEVENARD, M. Christophe LIME, M. Michel JASSEY, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, Mme Anne BENEDETTO, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO, Mme Frédérique BAEHR, M. Marcel FELT, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ

**Etaient absents** : Mme Anne VIGNOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Nathan SOURISSEAU

**Secrétaire de séance** : M. Yves MAURICE

**Procurations de vote** : Mme Anne VIGNOT à M. Gabriel BAULIEU, Mme Catherine BARTHELET à M. Gabriel BAULIEU, M. Benoît VUILLEMIN à M. Daniel HUOT (jusqu'à la question n°5), M. Nathan SOURISSEAU à M. François BOUSSO

## Fonds d'aide Manifestations Sportives : attribution de subventions

**Rapporteur : M. Michel JASSEY, Vice-Président**  
**Commission : Proximité, santé, culture et sport**

Inscription budgétaire	
BP 2021 et PPIF 2021-2025	Montant du budget 2021 : 80 000€
« manifestations/actions sportives (fonds d'aide) »	Montant de l'opération : 45 000€

### Résumé :

Ce rapport porte sur l'attribution de subventions dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives ».

Il est proposé d'accorder pour différentes manifestations se déroulant au 1<sup>er</sup> semestre 2022 différentes subventions pour un montant total de 40 000€ et une subvention complémentaire de 5 000€ pour la Classic Grand Besançon Doubs 2021.

Au regard des critères d'éligibilité du fonds d'aide « manifestations », l'étude des projets déposés dans le cadre de la première session d'instruction 2022 (projets se déroulant sur le premier semestre), il est proposé de prioriser :

- les événements autour des sports de nature et ceux concourant à valoriser et à animer Grand Besançon Métropole,
- les projets comportant un intérêt pour l'animation d'un secteur ou d'un quartier,
- et les manifestations ouvertes à tous.

Ainsi, il est proposé d'accorder au titre du fonds « manifestations » pour le premier semestre 2022, 7 subventions pour un montant total de 40 000€.

- 20 000€ à Team Organisation Marchaux pour la Classic Grand Besançon
- 6 000€ à l'ASTB pour le Trail des Forts
- 6 000€ à Besançon Triathlon pour le Triathlon Vauban
- 2 500€ à l'Amicale de Saône pour la Diagonale du Doubs
- 1 000€ à AC 2000 pour le VTT de la Dame Blanche
- 3 500€ à Besançon BMX pour coupe de France de BMX
- 1 000€ à ASPTT Besançon pour les Rives du Doubs

Le tableau récapitulatif des demandes de subvention figure en annexe.

En complément de ces propositions de subventions pour les manifestations se déroulant au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022, il est proposé d'accorder une subvention supplémentaire à Team Organisation Marchaux pour **la Classic Grand Besançon 2021**.

La réussite de cette première édition a été unanimement reconnue que ce soit par les instances internationales (UCI), les équipes professionnelles engagées et le nombreux public présent tout le long du parcours.

La couverture média de l'épreuve a été relativement conséquente avec une diffusion sur le canal Sport en France, des articles dans la presse nationale spécialisée (l'Equipe Mag, Cyclism' actu, Sportmag, Direct vélo, Vélo101) ou encore sur les médias locaux (Est Républicain, France3 Bourgogne Franche Comté).

Cette mise en valeur du territoire devrait être encore davantage accentuée en 2022 avec probablement une diffusion sur la Chaîne Equipe.

Si cette première édition est sans conteste un succès ayant contribué au rayonnement de Grand Besançon Métropole, les organisateurs n'en ont pas moins été confrontés à un certain nombre de difficultés qui n'ont pas permis l'équilibre financier de l'épreuve.

Ces difficultés sont en grande partie le résultat de contraintes liées à la crise sanitaire : report de date, surcoûts et difficultés à mobiliser des partenaires privés dans ces conditions.

Ainsi le budget de 150 000€ est déficitaire de 20 000€.  
Pour information les financeurs sont les suivants :

- Partenaires privés → 61 000€
- Conseil Départemental → 25 000€
- Conseil Régional → 15 000€
- GBM → 15 000€
- Ville de Besançon → 5 000€
- Autres communes → 5 000€
- Etat → 4 000€

L'association a sollicité des financements complémentaires auprès de ses partenaires publics et privés.

Afin d'accompagner Team Organisation Marchaux, il est proposé une subvention supplémentaire de 5 000€ pour cette édition 2021 de la Classic Grand Besançon Doubs.

**A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution :**

- **de 7 subventions d'un montant total de 40 000€, dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives » pour le premier semestre 2022 :**
- **20 000€ à Team Organisation Marchaux pour la Classic Grand Besançon Doubs**
- **6 000€ à l'ASTB pour le Trail des Forts,**
- **6 000€ à Besançon Triathlon pour le Triathlon Vauban,**
- **2 500€ à l'Amicale de Saône pour la Diagonale du Doubs,**
- **1 000€ à AC 2000 pour le VTT de la Dame Blanche,**
- **3 500€ à Besançon BMX pour coupe de France de BMX,**
- **1 000€ à ASPTT Besançon pour les Rives du Doubs ;**
- **d'une subvention complémentaire de 5 000€ à Team Organisation Marchaux pour la Classic Grand Besançon Doubs 2021.**

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président

*Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :*

*Pour : 32 – M. Gabriel BAULIEU (pouvoirs de Mmes Anne VIGNOT et Catherine BARTHELET), M. Nicolas BODIN, M. Pascal ROUTHIER, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoît VUILLEMIN, Mme Marie ETEVENARD, M. Christophe LIME, M. Michel JASSEY, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, Mme Anne BENEDETTO, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO (pouvoir de M. Nathan SOURISSEAU), Mme Frédérique BAEHR, M. Marcel FELT, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ*

*Contre : 0      Abstention\* : 0      Conseillers intéressés : 0*

*\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.*

<b>Demandeur / au profit de</b>	<b>Projet</b>	<b>Lieu</b>	<b>Date 2022</b>	<b>Commentaires / Lien avec les compétences et actions GBM</b>	<b>Budget</b>	<b>Participants / Bénévoles</b>	<b>Subvention GBM 2022</b>	<b>Subvention GBM 2021</b>
<b>Amicale Sportive Territoriale Bisontine</b>	Trail des Forts	Besançon et les communes du Grand Besançon	08/05/ 22	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue au rayonnement du territoire	329 960€	5000/400	6 000€	4 500€
<b>Team Organisation Marchaux</b>	Classic Grand Besançon Doubs	Besançon et une commune du Grand Besançon	15/04/22	Contribue au rayonnement du territoire	150 000€	160/100	20 000€	15 000€ + 5 000€ suppl
<b>Besançon Triathlon</b>	Triathlon Vauban	Osselle	12/06/22	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue au rayonnement du territoire	38 800€	500/100	6 000€	6 000€
<b>Amicale de Saône</b>	Diagonale du Doubs	Saône	01/05/22	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue au rayonnement du territoire	55 000€	2 500/350	2 500€	1 500€ (édition annulée, maintien de 60% de la subvention)
<b>AC 2000</b>	VTT Dame Blanche	Chatillon	03/04/22	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur.	10 000€	1000/150	1 000€	500€
<b>Besançon BMX</b>	Coupe de France	Besançon	21/05/22	Contribue au rayonnement du territoire.	28 000€	250/40	3 500€	1 000€
<b>ASPTT Besançon</b>	Rives du Doubs	Besançon	27/03/22	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur.	10 000€	500/50	1 000€	édition annulée
<b>TOTAL</b>							<b>45 000€</b>	